



Assemblée générale

Distr. générale
14 novembre 2019
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies de 2019 pour les annonces de contributions aux activités de développement

New York, 13 novembre 2019

Rapport sur les travaux de la Conférence des Nations Unies de 2019 pour les annonces de contributions aux activités de développement

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution [45/215](#), l'Assemblée générale a décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 13 novembre 2019.
3. La Conférence a été ouverte par la Chef du Groupe des politiques relatives aux activités opérationnelles du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable (Département des affaires économiques et sociales).

B. Participation

4. Ont assisté à la Conférence les représentants des gouvernements des États ci-après : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Bahreïn, Belize, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Dominique, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Éthiopie, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Tchéquie, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Ukraine, Uruguay et Yémen.



5. Ont également participé à la Conférence l'Observateur du Saint-Siège et les représentants des organes, organisations et autres entités des Nations Unies, et des institutions spécialisées et apparentées ci-après : Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Fonds d'équipement des Nations Unies, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Programme des Nations Unies pour le développement.

C. Élection du Bureau

6. À sa séance du 13 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau de la Conférence ci-après :

Vice-Président(e)s :

Moncef Baati (Tunisie)
Suzana Cesarek (Slovénie)
Megayla Austin (Guyana)

D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019 ([A/74/73-E/2019/14](#), [A/74/73/Add.1-E/2019/14/Add.1](#), [A/74/73/Add.2-E/2019/14/Add.2](#) et [A/74/73/Add.3-E/2019/14/Add.3](#)) ;

b) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ([A/CONF.208/2019/1](#)) ;

c) Note du Secrétaire général sur l'état, au 30 juin 2019, des contributions annoncées ou versées pour 2019 lors de la Conférence des Nations Unies de 2018 pour les annonces de contributions aux activités de développement ([A/CONF.208/2019/2/Rev.1](#)) ;

d) Projet de rapport ([A/CONF.208/2019/L.1/Rev.1](#)) ;

e) Renseignements sur les programmes et fonds présentant un intérêt pour la Conférence de 2019.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a entendu les annonces de contributions de plusieurs gouvernements à un ou plusieurs des programmes ou fonds, et pris note du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient d'en informer le Secrétaire général dès que possible après la clôture de la Conférence.